Obras

Sur les *synergies d'usages* et la constitution de l'espace public

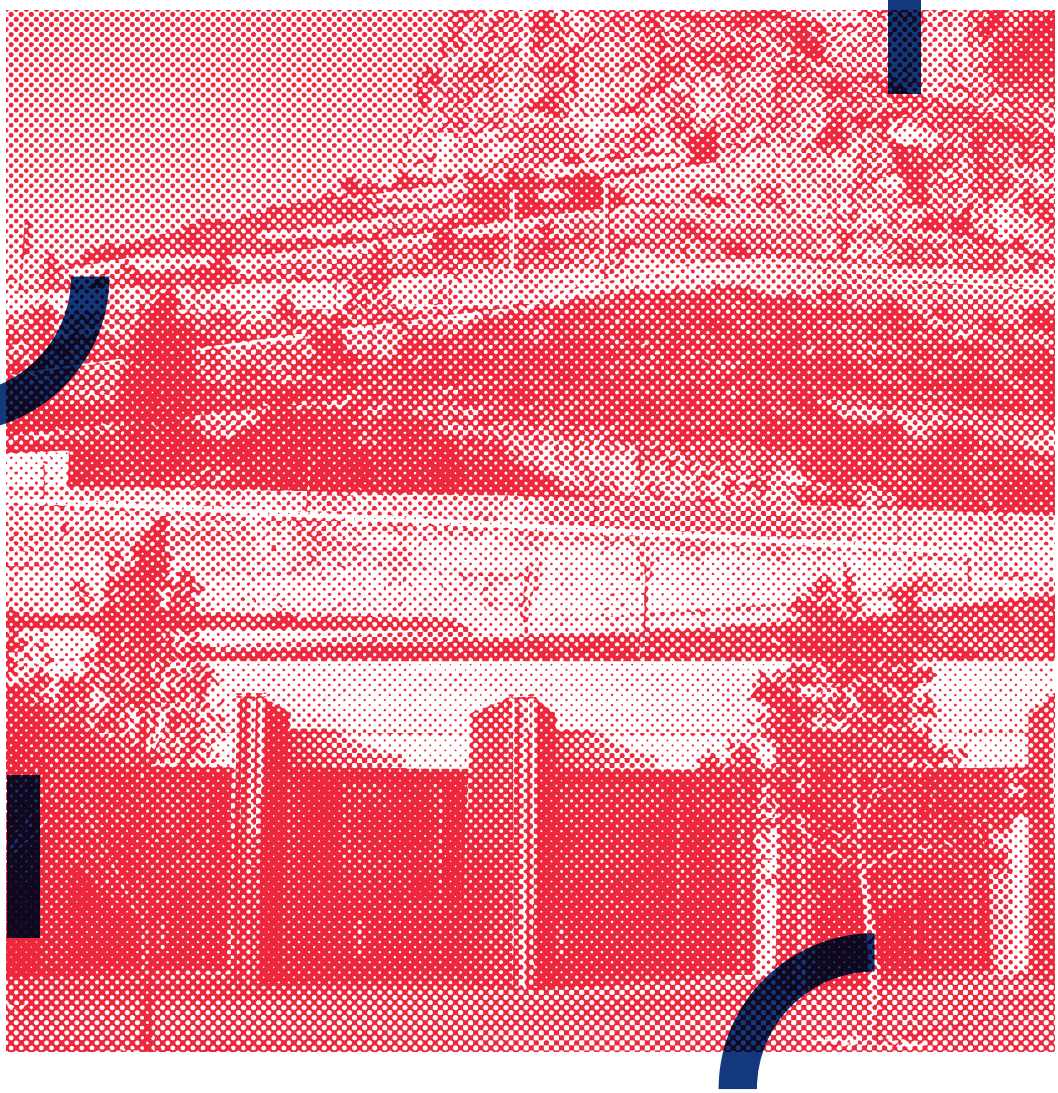

P36 | QUARTIERS DE DEMAIN

Perspective 36

Obras

Sur les synergies d'usages et la constitution de l'espace public

Équipe
Obras
+ Atelier Julien Boidot
+ Agence Réseau(x)
+ Ville Ouverte
+ Lollier
+ EVP
+ CMB
+ Zefco
+ Richard Klein

Auteurs
Frédéric Bonnet

Contact
contact@obras.fr

Site
Sedan, résidence Ardenne

Projet
Aménagement des espaces publics d'un écoquartier patrimonial et réflexion sur la réhabilitation de tours de la résidence Ardenne

Lancée à l'initiative du Président de la République, la consultation internationale Quartiers de demain a mobilisé tout au long de l'année 2025 trente équipes pluridisciplinaires – architectes, urbanistes, paysagistes – dans dix quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif : faire de l'aménagement et de l'architecture des leviers d'accélération des transitions socio-écologiques, revaloriser l'héritage bâti des quartiers prioritaires et engager de nouvelles méthodes de co-construction des projets avec les habitants.

Les Perspectives Quartiers de demain sont le fruit de cette immersion inédite. Réflexions situées, mises en perspectives et propositions concrètes – écrites par les concepteurs eux-mêmes – elles abordent les grands enjeux rencontrés au cours de la consultation : la réhabilitation des grands ensembles du XX^{e} siècle, l'aménagement par le paysage, le plaisir d'habiter son logement et son quartier, l'adaptation face au changement climatique, l'inclusion et la participation citoyenne, etc.

Les Perspectives Quartiers de demain constituent une mémoire vivante de la consultation internationale, fruit d'une année de mobilisation autour des quartiers prioritaires des politiques de la ville.

Le parc que nous proposons n'est pas celui d'une résidence. C'est presque paradoxal : l'expression « résidence Ardenne » s'éloigne du vocabulaire des grands ensembles, plus habitué à « cité », ou encore au mot dévoyé de « quartier ». Le mot résidence est pourtant ici assez bien calibré, il correspond à l'ambiance plutôt tranquille et non conflictuelle qui y prédomine, mais aussi au fait que les habitants semblent s'y connaître, au-delà des différences de générations, que l'échelle y est modeste, presque domestique. Les projets de politique de la ville n'ont-ils pas fait de la « résidentialisation » une doctrine, redonnant un parcellaire et des limites à l'échelle de chaque édifice, recoupant les immenses espaces de vagues pelouses et de parkings en autant de « résidences » susceptibles de ramener l'étendue des compositions modernistes à l'ordinaire de la ville, de ses rues et squares aux adresses bien identifiées ?

La *résidence* n'a pourtant ici rien de tout cela, puisque le vaste terrain, immense et peu qualifié par des limites, est une entité parcellaire ouverte placée sous la propriété et la gestion du bailleur.

Proposer pour cet espace indéfini un « parc » ne se traduit pas seulement par un aménagement des sols et des plantations d'arbres. C'est le statut général du sol qui doit changer : de celui de simple parking et desserte de cinq tours et une école, d'intérêt strictement local et résidentiel, on doit passer à un intérêt général, à une inclusion dans le système d'espaces publics de la ville de Sedan. Les usages ont donc une importance capitale, et parmi ceux-ci les usages liés à des mouvements et des traversées – promenades, sport, accès aux transports –, les usages liés à des destinations et donc la programmation des lieux qu'elle soit régulière ou temporaire, intérieure ou extérieure, ainsi que les services dits écosystémiques liés à la gestion de l'eau, à la biodiversité ou à la modération des effets du changement climatique.

Ceci suppose un dosage et une répartition bien spécifique, car le site, complexe, n'est ni un simple espace naturel, ni un espace public urbain traditionnel saturé d'accès et de parcours d'adresses en adresses. Si on compare d'ailleurs cette configuration à celle du centre-ville, il n'est pas sûr que la densité et la diversité de ses destinations, autres que les accès résidentiels, soient moins fortes que celles de certaines rues, que l'on parcourt avec admiration pour la qualité de l'architecture mais sans y trouver raison d'animation ou d'activités particulière : l'ambiance est simplement beaucoup plus minérale dans la ville historique.

Dans certaines cultures, par exemple nordiques, il ne serait pas gênant que les tours soient simplement immergées dans les buissons et les taillis que traversent, à l'occasion, ours et renards, et que les espaces domestiques des résidences se prolongent presque sans transition dans la forêt. Mais nous sommes ici à deux pas du cœur historique, et les besoins de la population s'expriment d'une autre manière : la mise à distance que la topographie impose exige d'une certaine manière que le parc soit habité, et que les édifices qui le jalonnent offrent autre chose que de simples halls, aussi sublimes soient-ils. C'est ce que le diagnostic confirme, mais aussi les enquêtes menées par Camille Alfada[1].

L'utilité publique et multiscalaire du parc urbain est un sujet auquel nous avons été confrontés - pour Obras, mais c'est aussi le cas des autres co-traitants de l'équipe- dès le début de notre activité, en l'occurrence pour Obras le parc de Benacantil à Alicante. C'était en 1993, et le projet, réalisé et ouvert au public dix ans plus tard en 2003, n'a trouvé ses onze millions de financement que parce que la maîtrise d'ouvrage publique, région et commune avaient étendu son impact, pour quatre fois le budget, à la revitalisation du centre historique qui l'entourait : c'était une sorte d'opération « ANRU » à grande échelle, qui s'est coordonnée sur près de vingt ans, par le parc lui-même, mais aussi une immense série d'interventions sur les logements, les autres espaces publics et les équipements, d'abord au bénéfice d'une population défavorisée qui y vivotait. Il fallait d'abord que le parc soit une forme d'étape dans des parcours urbains plus vastes, pour relier des quartiers aux caractéristiques très différentes, et permettre l'accès des uns et des autres aux différents services de la ville, mais aussi aux espaces publics majeurs. Le directeur de notre maîtrise d'ouvrage directe, le Patronato Municipal de la Vivienda, était déjà très impliqué dans l'association espagnole des bailleurs sociaux, qu'il présida plusieurs années et dont les modes d'action complexes et la capacité à l'expérimentation et l'innovation permanente, en « droit commun », avec des moyens parfois beaucoup plus réduits que ce que l'on trouve en France même dans des villes peu riches, mériteraient la plus grande attention. Au cours de la concertation très large qui avait été lancée avant même que le projet soit dessiné, il était devenu évident que l'investissement nécessaire au parc devait impacter des intérêts bien plus larges. Le parc comme lien est aussi la question à Sedan, entre les différents quartiers de la ville, mais aussi au bénéfice du centre-ville, et enfin entre la campagne des Ardennes proches et le parc qu'est devenu de fait la vallée de la Meuse. De même, il fallait que le parc lui-même, qui était pourtant situé à une altimétrie bien plus élevée que l'esplanade de la résidence Ardennes, devienne une destination avec des équipements (la restauration, la culture, l'histoire et l'archéologie) et des évènements culturels à l'échelle du quartier et de la ville. La topographie était pourtant

1 Camille Alfada est une agence spécialisée en participation, qui est intervenue comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'animation du jury citoyen de Sedan dans le cadre de la consultation Quartiers de demain. L'agence a été hébergée en résidence dans des appartements vacants des tours, et a organisé dans ce cadre des ateliers et des rencontres entre les habitants et les équipes.

Parc de la Ereta à Alicante. © Obras architectes

très défavorable, avec près de cent vingt mètres de dénivelé entre le point le plus bas et le point le plus haut. Il se trouve que le terrain d'Alicante, qui offrait des vues splendides sur la mer et la ville, était en partie abandonné : terrain militaire objet de près d'un millénaire de fortifications, cerné d'épaisses murailles, ponctué de poudrières et de soutènements de fortins, il était en partie modelé par des murs de soutènement et des rampes d'accès, ainsi que des restanques soutenant la pente. Historiquement, cet art du modelage du sol est lié en Méditerranée à une hybridation entre la gestion de l'eau apportée savamment par les Arabes en leur temps ; et l'art des murs et des rampes de la Renaissance italienne, qui installa partout des villas en belvédère sur les vallées apennines magnifiques et en hybrida les figures avec l'économie de moyen issue de l'agriculture vernaculaire.

Cet art du sol, que l'on retrouve dans les traités, et qui est retranscrit dans tous les manuscrits et documents qui suivent la Renaissance, est aussi l'acte fondateur de Sedan : les travaux et coupes de Riquet, les efforts de l'abbé Picard et de Le Nôtre, les croquis de Léonard de Vinci ou plus tard de Vignole, les cartes splendides de Trudaine, si précises, ou les modèles de Vauban : voilà un héritage complexe.

C'est cette hypothèse qui fonde le projet de sol, qui lui-même donne sa cohérence, son sens et sa richesse à l'espace public que nous proposons à partir de ce qui existe.

D'une part, l'hommage rendu au patrimoine n'est pas pour nous, puisqu'on nous a posé la question comme s'il s'agissait d'une omission, dans la mise en valeur de la Poterne[2] ou de la Crypte[3] : ces deux éléments majeurs de l'histoire de l'esplanade sont bien évidemment valorisés, mais l'hommage patrimonial est dans la continuation, sous une forme contemporaine, du modelage du sol hérité de l'art des fortifications.

Ce modelage est réalisé avec économie, des lignes de pierre des Ardennes mêlées à des talus végétaux. Il apporte à la fois un langage en léger décalage avec le vocabulaire plus puissant des fortifications tout en reprenant les principes : ciseaux, biseaux, rampes et zigzag, et les figures triangulaires qui toujours apparaissent lorsque la topographie est domestiquée, qu'il s'agisse de terrasses paysannes ou de palais princiers. De la même façon que nous avons eu une réflexion, partagée de manière très riche avec les habitants, sur le langage architectural des tours, ces lignes ciselées dans la pente donnent une unité, une lisibilité au site, de la rampe des Capucins au balcon sur la Meuse et au boulevard des Écossais. Cet effort de langage correspond à une série de fonctions basiques que chacun reconnaîtra : pouvoir s'asseoir face au paysage, ou observer les activités de l'esplanade, ou se regrouper, là où aucune assise n'était présente ; cheminer avec des pentes raisonnables, voire réglementairement accessibles, d'un point à l'autre de cette microtopographie, de la tour Fougères à l'école ou à la passerelle, par exemple, sans avoir à escalader de talus abrupt, associer des cheminements bien lisibles et directs – par l'empreinte des séries d'escaliers qui balisent les principaux parcours – avec des détours à pente plus douce, qui démultiplient aussi les liens possibles entre les points d'intérêts, les immeubles et les accès ; associer aux édifices des terrasses qui offrent une forme de parvis, de dégagement pour faire la transition entre leurs activités propres et le reste de l'espace public, qu'elles soient domestiques ou semi-publiques, et donner ainsi, sans compartimenter, un « grain » contrasté entre des espaces réduits (les halls par exemple), les terrasses et les grandes ouvertures ou boisements plus larges et plus homogènes ; ce faisant, créer avec peu de moyens des césures et des rythmes qui ne soient pas des cloisons ou des limites, mais autorisent, par le motif général créé, la simultanéité ou la succession d'usages très différents pour des usagers ou des évènements eux-mêmes divers : nous pensons que l'espace public ne se programme pas « pièce par pièce », mais doit adopter un motif contextuel, issu du sol, qui autorise et favorise des distributions d'usage très adaptatives dans la durée. Dans un espace public, il faut pouvoir accueillir une personne qui souhaite rester seule et tranquille, se concentrant sur un livre, des songes ou la contemplation, une conversation amicale ou amoureuse un peu confidentielle, une discussion ou une activité de petit groupe, des jeux ou des rencontres plus nombreuses, ou alors, de temps à autre, des foules festives, émerveillées ou recueillies. Cette capacité est essentielle, non pas successivement, mais en même temps : c'est ce que l'étendue maltraitée d'asphalte dégradé et les talus inaccessibles ne permettent pas aujourd'hui, pas plus qu'une couverture végétale insuffisante qui n'ombrage pas assez en été et n'offre pas d'échelle intermédiaire entre l'étendue des horizons et l'intimité des pièces.

De même, nous utilisons les états limites de la topographie du site, les talus trop raides de la tranchée et les zones fragiles des balcons calcaires qui la dominent, largement boisés, la position en cul de sac du promontoire de la trace de la tour Merisiers une fois démolie, pour mettre à distance des sols plus particulièrement dédiés à l'habitat du vivant non-humain. Non pas pour réaliser un sanctuaire à l'écart du site, mais pour y installer, en plein cœur, une nature vive et complexe dont les effets se diffuseront dans tout le parc, jusqu'aux jardins, jusqu'aux seuils des tours. Nous avons longuement développé cette dimension dans le manifeste.

2 La Résidence Ardennes est située à proximité des anciennes fortifications et du château fort de Sedan.
3 Résidence Ardennes est située sur le site d'un monastère capucin, détruit en 1965. La crypte, ancienne chapelle du monastère, a été classée aux monuments historiques en 1962.

Photographie de la maquette du projet « résidence Ardenne ». © Agence Julien Boidot

Dans l'ensemble, c'est cette diversité ouverte de parc habité à des degrés multiples que souhaite assurer le motif issu de l'interprétation topographique du sol[4].

Ce motif intègre la rampe des capucins et la rampe d'Asfeld, que nous créons à l'ouest du site, la nouvelle passerelle et son raccord avec le boulevard des Écossais, ainsi que la tranchée qui traverse le site, et c'est pour nous une garantie que ce parc est bien un « chaînon manquant » dans la séquence des espaces publics de la ville. C'est, ne nous y trompons pas, la première proposition sur les usages possibles des lieux : non pas pour les contraindre et les prédéfinir, mais pour laisser ouvertes les appropriations possibles.

Nous savons par l'expérience acquise sur l'espace public que cette qualité et cette versatilité entraînent de facto, sans que l'on vienne nécessairement s'en prévaloir au départ, des usages qui partent des potentiels existants : la diversité de la population qui habite là augmentée de celle des voisins pour qui le site est désormais accessible, mais aussi tous les « non-résidents » qui pour l'instant, pour une grande part, tournent le dos au site ou ne le visitent qu'en l'effleurant : nous pensons aux personnels, aux enfants et aux familles de l'école, mais aussi, plus encore, aux lycéens et aux personnels du Lycée Professionnel. Sans doute parce que le Lycée se tourne vers son double institutionnel installé rue du Château, via l'avenue Aristide Briand, mais aussi à cause de la parcelle de l'ancienne école primaire qui a souffert de la même impéritie que l'enrobé des parkings de la terrasse, ces deux mondes, celui de l'éducation, et celui de la résidence Ardennes, s'ignorent.

On peut bien sûr imaginer que les usages nouveaux qui viendraient, dans les rez des tours, ou dans leurs socles, ou dans l'actuelle école, ou sur l'emplacement de l'ancienne tour Sorbiers servent des besoins complètement externes - certains ont parlé du Casino pourtant programmé ailleurs comme un coup parti, et dont on se demande bien ce qu'il apporterait ici, mis à part une vision très particulière de l'équité et un déluge de véhicules - À vrai dire, dans notre projet, cette insertion d'une destination exogène d'échelle régionale demeure possible : la forme que nous donnons aux volumes construits sur les traces de la tour Sorbiers, en balcon sur le paysage à l'ouest et bien desservie par l'esplanade et le jeu de rampes qui l'organise, pourrait accueillir un autre programme que la vocation résidentielle alternative que nous avons imaginée.

Mais nous insistons sur le fait, comme l'analyse très approfondie que toute l'équipe a réalisée et qui n'a jamais été démentie par les discussions avec les citoyen·nes, que les besoins peuvent d'abord être définis dans un cercle de proximité : pas simplement la résidence, mais, une fois rétablie la passerelle, disons des quartiers hauts de Sedan. Ces besoins concernent l'accueil du grand âge, la santé et le bien-être, la restauration (pour les enfants, mais aussi pour les séniors, et les autres) et, de manière implicite puisque Sedan, malgré son échelle modeste, bénéficie d'une vie associative et culturelle intense, la culture et les évènements de toutes échelles qui y sont liés dans l'espace public : on imagine bien que la terrasse sur la Meuse puisse devenir, au moins une fois l'an et pour peu qu'un certain nombre de facilités techniques et logistiques soient intégrées au projet, le lieu très attractif d'un festival incontournable, qui renverse l'image de la résidence et le réintègre dans la vie de la région.

Or il se trouve que le Lycée, qui toujours tourne le dos au site, développe des formations qui entrent très exactement dans ces familles d'usages et de service. Il se trouve aussi que bien des associations sont à l'étroit, dans la ville basse.

Nous proposons donc de jouer sur des synergies actives avec les ressources directes du site. La résidence ne devient pas le prolongement du lycée, mais les activités qui s'y développent pourraient bénéficier directement des savoir-faire, mais aussi des personnes - enseignants, experts extérieurs, étudiants - qui sont formés dans l'établissement. Cela suppose que le réseau des espaces publics se connecte directement au lycée et c'est le sens de l'allée principale qui restructure le site. C'est aussi pour cette raison que nous avons dessiné le centre de logistique programmé pour le lycée et les éventuels ateliers d'artisans qui pourraient être associés à ces activités afin qu'ils reconfigurent par le bâti cette nouvelle entrée majeure de l'établissement, et contribuent à définir des limites claires au parc public. Outre les habitants des autres quartiers traversant le site, les activités d'un parc rendu plus attractif par le remodelage de son sol et son nouveau rapport au paysage pourraient s'enrichir, au quotidien, du passage ou des appropriations partagées avec les élèves ou les personnels du lycée.

Le phasage des socles, et l'ouverture programmatique des volumes dessinés à la place de Sorbiers autorisent pour l'installation de ces usages le temps de l'expérimentation : les jalons programmatiques qui rendent le parc habité et partagé très largement n'ont pas vocation à être défini a priori et de manière globale dès cette étape du projet. Nous proposons ici, comme pour les logements, des marges de manœuvre sous le thème coordonné du « bricolage » : faire, mais faire d'abord avec ce qui est à portée, voir, tester, adapter, réorienter éventuellement, amender, agir à nouveau. Ce n'est pas le programme en lui-même qui est une promesse, mais la persistance et la pugnacité d'une action constante, et le courage de tester des solutions qui ne sont pas nécessairement issues de modèles normalisés.

4 Voir sur ce sujet Frédéric Bonnet, « l'architecture des sols », in magazine « Faces », #79, été 2021, Un sol commun - On common ground.

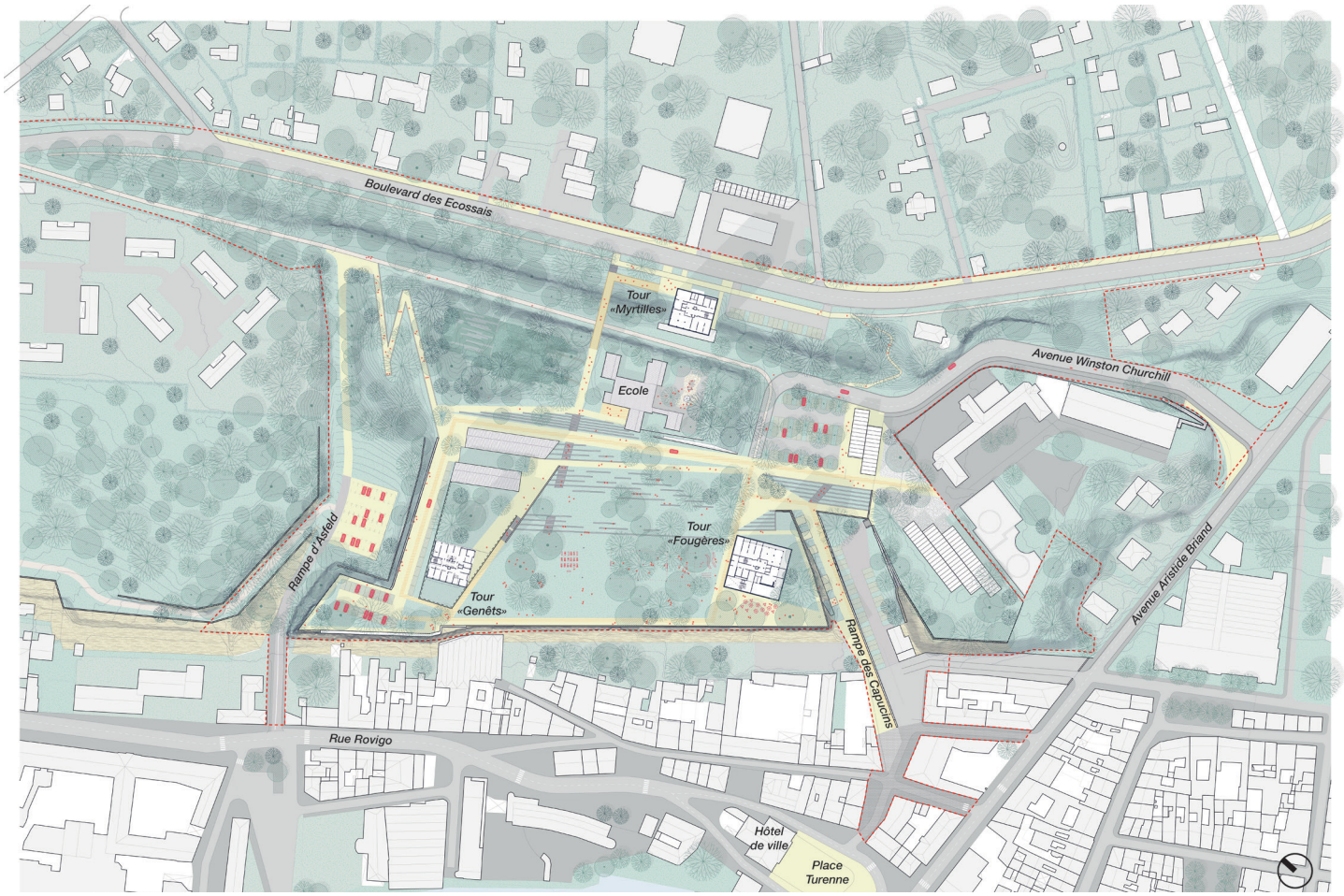

Plan masse du projet « résidence Ardenne ». © Obras architectes

Notons que cette démarche progressive repose elle aussi sur un art du bricolage : nous ne pensons pas improviser, mais coordonner et ajuster dans la durée. C'est un engagement dans la durée qui là encore replace le « quartier » dans le droit commun de la ville, et en particulier sur la notion de maintenance.

À partir de la dynamique créée par les jurys citoyens, nous pensons que pourrait se constituer un comité citoyen et associatif associé non seulement aux décisions de transformations successives, ceci aujourd'hui, mais aussi dans dix, quinze, vingt ans, pas simplement en tant que spectateurs mais en tant qu'acteurs proactifs de la gestion du parc et des espaces publics, ou des usages qui le jalonnent. C'est peut-être une manière de redonner du sens à la puissance des *communs*, au-delà des difficultés.

Les Perspectives Quartiers de demain

Ylé
Ancrages locaux et pédagogie écologique

Atelier Marion Talagrand
L'approche de la micro-histoire

Obras
Bricolage et maintenance : retrouver le droit commun à la ville

Studio Gang
La Chaufferie, une infrastructure de soin

Lab705
Concertation et participation

Perrault + MBL architectes
Connecter les sols + Dédensifier de l'intérieur

La Soda + E. Bonduelle
De la machine à l'outil : pour une architecture conviviale

Devaux & Devaux
De la nécessité de l'équipement culturel dans la transformation des QPV : penser la relation dedans-dehors

Devaux & Devaux + Freaks + I. Chervet
De la réparation à l'habitabilité : méthode d'intervention sur le patrimoine bâti et paysagers des QPV

Osty et associés
De l'accompagnement des usages dans l'espace public

L'Anton & Associés
Dessiner le temps

L'Anton & Associés
Du « sauvage protégé » à la ville-écosystème programmée

Ylé
Du trottoir à la cour d'école : la ville à hauteur d'enfant

Alep paysagistes
Eau et trame bleue

l'AUC
Espaces ouverts contre espaces verts

Atelier Marion Talagrand
Les espaces publics à intensité variable

Agence Traverses + Estudi Martí Franch
L'existant – L'attendu et l'inattendu – L'imprévisible

LIN
L'exosquelette

Sara de Gouy + Vurpas
Fabriquer la ville à hauteur d'enfants

Syvil architectures
Faire coque neuve : construire pour le changement

Studio Gang
France & États-Unis : Regards croisés sur les quartiers prioritaires

Ilex
Gestion commune

Syvil architectures
Grands ensembles et programmation

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
Habiter par les meubles : une lecture de l'espace domestique

Folléa-Gautier
Justice nourricière dans les quartiers populaires

51N4E
Maintenir et prendre soin

XDGA
Manifeste du vide

dadour de pous
Mettre en relation

Cathrin Trebeljahr
Ouvrir graduellement l'école sur le quartier

Ilex
Un parc pour et avec les enfants

Agence Réseau(x) + Vurpas
Le paysage contemporain : Vers un es-parc public généralisé

Cathrin Trebeljahr
Penser la cour de récrée

BASE
Une pièce en plus

La Soda + E. Bonduelle
La place des enfants dans la « pensée collective » et l'espace public dans les QPV

LIN
Le podium productif

Batlleiroig
Politique de l'eau

Batlleiroig
Politique des nouvelles centralités

l'AUC
Pour des quartiers hospitaliers

h2o
La préfiguration

Topotek1
Principes d'intervention minimale

Perrault + MBL architectes
Programmation en vases communicants et agilité des usages

Osty et associés
Les qualités du vide

Folléa-Gautier
Refaire quartier par le vivant

Atelier du Rouget
Régénérer Lodève en ville éponge

Lab705
Rénover avec et auprès des habitants

51N4E
Renverser le regard

Topotek1
La requalification de l'espace

Paola Viganò
La révolution des structures faibles

dadour de pous
S'acclimater

Raum404 + Estran
S'adapter

Paola Viganò
Se rematérialiser : une ville pensée par le corps

grue + XDGA
Le sol comme récit

Atelier du Rouget
La soustraction positive

Obras
Sur les synergies d'usages et la constitution de l'espace public

---

Estudi Martí Franch
Transformer la ville avec les brigadistes jardiniers : un projet pour les lisières naturbaines

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
La transition de la polychromie

Alep paysagistes
Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

BASE
La ville des enfants

h2o
Vivre avec les saisons

Raum404 + Estran
Zéro déchet

Comité des partenaires du programme

- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Banque des territoires
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- Union sociale pour l'habitat (USH)
- Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Fédération française du paysage (FFP)
- Association des maires de France (AMF)
- Club Ville Aménagement
- Intercommunalités de France
- Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville
- Ville & Banlieue
- France Urbaine
- Réseau national des aménageurs (RNA)
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MICQP)
- Comité d'histoire de la politique de la ville
- Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)
- École du renouvellement urbain (ERU)
- Efficacity
- France Ville et Territoire Durable

Retrouver l'ensemble des Perspectives Quartiers de demain
sur www.quartiers-de-demain.archi.fr

Contact : quartiers-de-demain@developpement-durable.gouv.fr

978-2-488069-38-0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

Tour Séquoia
1 place Carpeaux 92055
La Défense Cedex
Tél. : +33(0)1 40 81 93 27
epau.fr
quartiers-de-demain.archi.fr

Fruit d'un dialogue interministériel, le programme Quartiers de demain est porté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, le ministère de la Culture, le ministère de la Ville et du Logement. Il est conduit par le groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Banque des territoires et le Conseil national de l'ordre des architectes.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

anct agence nationale de la cohésion des territoires

BANQUE des TERRITOIRES

mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

ORDRE DES ARCHITECTES

CITÉ ARCHITECTURE & PATRIMOINE